



**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**

**LIVRET  
DE PRÉSENTATION**

# LE PROJET

## Objectif

Proposer à **tous** les chômeurs de longue durée volontaires présents depuis plus de 6 mois dans le territoire **un emploi à durée indéterminée**, adapté à leurs savoir-faire et à temps choisi.

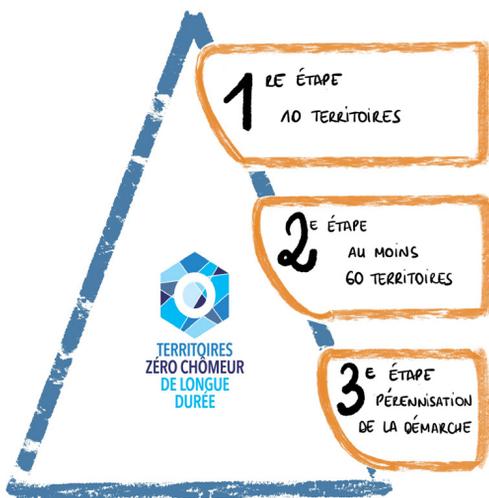
**Le projet repose sur l'absence totale de sélection.**

## Principe

Financer ces emplois supplémentaires par le travail fourni et en réorientant les coûts de la privation d'emploi vers ce marché du travail nouveau et complémentaire. S'appuyer sur des **Entreprises à but d'emploi (EBE)**, conventionnées pour créer des CDI au SMIC, à temps choisi.

## Préalable

Partir des savoir-faire, des projets et de la capacité d'initiative des demandeurs d'emploi. Répondre aux besoins locaux **non satisfaits**. **Ne pas se substituer aux emplois existants**. Ne pas entrer en concurrence avec les entreprises locales et favoriser le développement économique et la coopération.



- 🕒 **1<sup>re</sup> étape, 2016-2021 : 10 premiers territoires expérimentaux.** Ces territoires ont pour mission centrale de préparer le nouveau mode de financement de l'emploi pour la 2<sup>e</sup> étape.
- 🕒 **2<sup>e</sup> étape, 2021-2025 : au moins 60 territoires expérimentaux.** La démarche est étendue à 50 nouveaux territoires au moins et prolongée sur les 10 premiers territoires. Cette 2<sup>e</sup> étape permet d'élargir le panel expérimental et d'affiner les enseignements de la 1<sup>re</sup> étape pour préparer la 3<sup>e</sup>.
- 🕒 **3<sup>e</sup> étape : pérennisation de la démarche.** Les territoires expérimentaux apportent une expérience suffisante pour qu'un cahier des charges assez complet permette de pérenniser, par la loi, la démarche sur tout territoire qui serait en mesure de respecter ce cahier des charges.

# L'ASSOCIATION TZCLD

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) a été créée en octobre 2016 pour prendre la suite du projet du même nom, porté pour sa phase de démarrage par **ATD Quart Monde** en partenariat avec le **Secours catholique, Emmaüs France, le Pacte civique** et la **Fédération des acteurs de la solidarité**.

Elle a pour objet l'animation et le développement du projet. Suite à l'habilitation des 10 territoires expérimentaux par la loi du 29 février 2016, de nombreux projets émergents se mobilisent pour entrer dans la démarche.

L'association est présidée par **Laurent Grandguillaume**.

## TZCLD a trois missions :

- ④ **Soutenir les territoires habilités**, capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation ;
- ④ **Accompagner les projets émergents** pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième étape expérimentale ;
- ④ **Favoriser la diffusion de l'idée du projet** pour obtenir une deuxième loi **et être vigilante** quant au bon déroulement de l'expérimentation.



## Le Fonds d'expérimentation

Constitué en association, le Fonds est administré par un Conseil d'administration réunissant des représentants de l'État, des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, des associations de collectivités territoriales, des parlementaires, des Comités locaux pour l'emploi et autres organismes publics impliqués dans le dispositif.

Il est présidé par **Louis Gallois**, **Michel de Virville** en est le vice-président et **Clémentine Hodeau** la directrice. Il a notamment pour missions de financer une fraction de la rémunération des personnes embauchées dans les entreprises à but d'emploi, d'approuver les modalités de fonctionnement du Comité local pour l'emploi et de dresser le bilan de cette expérimentation.

# DÉROULEMENT DU PROJET



## Fabrique du consensus

Cette phase d'explication du projet et de mobilisation de tous les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans la démarche est décisive. Pour optimiser les chances de réussite d'un tel projet, il est en effet indispensable qu'il soit porté par l'ensemble des élus et mis en débat au sein de la population la plus large possible pour valider la candidature du territoire au plein emploi volontaire.



## Rencontre des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) volontaires

Il s'agit à ce stade de recenser leurs savoir-faire et leurs envies. Trois questions leur sont posées : Qu'est-ce que vous savez faire ? Qu'est-ce que vous voulez faire ? Qu'est-ce que vous, futurs salariés, acceptez d'apprendre ? Une attention toute particulière est apportée aux personnes en situation d'exclusion qu'il faut parvenir à toucher.

# DÉROULEMENT DU PROJET

## Recensement des travaux utiles

Le Comité local pour l'emploi et les futures entreprises conventionnées se chargent d'identifier précisément les besoins non satisfaits sur le territoire et présentés comme utiles par les acteurs locaux (habitants, entreprises, institutions...). Ils veillent à ce que les emplois qui seront créés développent la coopération entre les différents acteurs de l'économie locale.



## Ouverture d'une ou plusieurs EBE

Une fois les ressources humaines et les emplois attendus identifiés sur le territoire, une ou plusieurs entreprises à but d'emploi sont mises en place pour opérer la connexion entre les deux. Elles se chargent de recruter les demandeurs d'emploi et de prospecter de manière permanente pour continuer de développer l'activité sur le territoire et garantir une offre d'emplois à proportion des besoins de la population. L'EBE peut être ouverte dans une structure existante de l'ESS.

# L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉMERGENTS

Le Centre de ressources et de développement de TZCLD (CRD) rassemble toutes les actions à destination des projets émergents. Mise en place début 2019, cette nouvelle organisation vise à préparer le passage à l'échelle de l'expérimentation. Elle permet à l'association TZCLD de proposer un accompagnement complet, en adaptant ses réponses et outils au niveau d'avancement des territoires dans la démarche.

**Au sein du CRD, l'offre de services est structurée autour de trois missions :**

- ① **Informier** via la création d'outils de communication et de plaidoyer et la réponse par mail et téléphone aux questions générales ou pointues des porteurs de projet.
- ② **Rencontrer** de façon individuelle ou collective les projets émergents en lien avec les relais locaux qui animent les grappes régionales.
- ③ **Animer** en proposant un parcours de formation à la démarche TZCLD.



## LES PARTENAIRES



**C'EST ENSEMBLE QUE NOUS  
FERONS DE L'EMPLOI UN DROIT !**



TZCLD.FR



CONTACT@TZCLD.FR